

Fiche mémo pour compléter la fiche de poste (Evalués N et évaluateurs N+1)

I Présentation de la fiche de poste

- 1. Intitulé du poste : Dénomination officielle, nom couramment utilisé pour le poste
- 2. Le positionnement du poste : ce poste est rattaché à. (positionnement dans l'unité de travail)
- 3. <u>Le statut ou la classification du poste :</u> Le corps : SASU, OEA,...Le grade : classe normale, exceptionnelle,....
- 4. Occupation actuelle du poste : Quelle est la personne qui occupe le poste ?

Il L'architecture du poste

- <u>La mission principale du poste</u>: C'est la raison d'être du poste. A quoi répond la création et l'existence de ce poste? Elle est formulée en une seule phrase composée: d'un verbe d'impact (assurer, garantir, contribuer), d'un domaine principal de résultat sur lequel le poste exerce une responsabilité, de la modalité principale de réalisation du résultat.
- 2. <u>Les missions du poste</u>: C'est la déclinaison de la mission principale en plusieurs missions qui expriment les grands domaines d'activités. C'est la même syntaxe et vocabulaire que pour la mission principale. (entre 3 à 7 missions possibilité de répartition en pourcentage par mission)
- 3. <u>Les activités et tâches</u> : présentation des activités déclinées à partir des missions qui sont toujours exprimées par des verbes d'action. Les tâches sont les différentes opérations pour réaliser les activités.

III Le contexte d'exercice de la situation de travail

- 1. <u>Le champ des relations du poste</u>: Avec qui le titulaire est en relation à l'interne et l'externe ? la fréquence des relations ? Quelle nature de relation?(transmission d'infos, coopération, négociation, conseil, ...)
- 2. <u>Le champ d'autonomie, de responsabilité et de technicité du poste :</u> les possibilités d'initiative sans en référer à sa hiérarchie, les responsabilités liés au poste. Les techniques utilisées en situation de travail (technologies, outils, méthodes, procédés,..)
- 3. Les difficultés, les spécificités et les contraintes du poste : quelles sont les contraintes de la situation de travail (emploi du temps, pénibilité, ...), ses astreintes. Les risques du poste (incidents possibles. Sur quels critères, le travail doit-il être évalué ? (les indicateurs).

IV Les exigences de la situation de travail

- 1. Profil de poste : les compétences indispensables pour l'occupation du poste :
- <u>Les savoirs</u> : les connaissances théoriques, nécessaires pour réaliser les activités du poste.
- <u>Les savoir-faire</u>: la maîtrise de la mise en œuvre de techniques, de méthodes ou d'outils nécessaires pour réaliser les activités.
- <u>Les savoir être</u>: les qualités nécessaires à la tenue du poste.
 Ce sont les compétences fondamentales et stratégiques à la tenue d'un poste, on parle d'adéquation homme/poste, les compétences acquises sont en adéquation aces les compétences requises par le poste.
- 2. <u>Les objectifs et contributions du titulaire :</u>
 Indiquer les efforts, les progrès attendus du titulaire pour améliorer l'efficacité professionnelle et son adéquation au poste. Contrairement aux finalités de la situation de travail (=attributions permanentes), les objectifs sont conjoncturels et expriment la

contribution particulière attendue à un moment donné dans le cadre de ses attributions.